

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **53 (1917)**

Heft 48

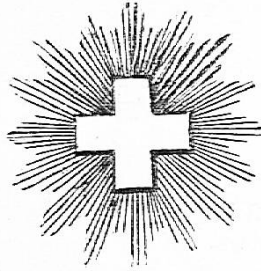
PDF erstellt am: **22.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



# L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

---

SOMMAIRE : *Chronique vaudoise.* — *Chronique genevoise.* — *Chronique neuchâteloise.* — *Chronique jurassienne.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *En classe.* — *Chant.* — *Rédaction-Composition.* — *L'enseignement expérimental de l'agriculture à l'école primaire.* — *Civisme.* — *Le dessin à l'école primaire.* — *Arithmétique.*

---

## CHRONIQUE VAUDOISE

**Section des sciences pédagogiques de l'Université de Lausanne.** — Le Conseil d'Etat du canton de Vaud et le Sénat de l'Université viennent de créer une Section des sciences pédagogiques rattachée à l'École des sciences sociales, que préside, avec la distinction que l'on sait, M. le professeur Maurice Millioud. L'enseignement y sera donné par trois professeurs : M. Millioud traitera de l'histoire des doctrines pédagogiques ; M. A. Deluz, de la didactique générale, et M. J. Savary, directeur des Ecoles normales, de l'organisation et de la législation scolaires.

Les principaux chapitres de la didactique spéciale seront traités par des enseignants de divers degrés, qui seront appelés successivement à faire bénéficier les étudiants des résultats de leurs études et de leurs expériences. Cet hiver déjà, en quelques leçons, un maître primaire exposera un point spécial de ses méthodes. Ainsi tomberont peu à peu, au plus grand profit des uns et des autres, les parois étanches qui, chez nous, séparent encore les trois ordres d'enseignement, primaire, secondaire et supérieur. Des conférences d'un intérêt général seront ouvertes au public. Des exercices pratiques auront lieu dans divers établissements scolaires de la ville.

La nouvelle section a un double objectif :

1<sup>o</sup> La poursuite désintéressée des recherches en matière d'éducation et d'enseignement ; les étudiants qui s'y voueront pourront obtenir la licence et le doctorat en pédagogie ;

2<sup>o</sup> La préparation théorique et une première initiation pratique des étudiants des facultés des lettres et des sciences qui se destinent à l'enseignement dans le canton de Vaud.

Voici donc réalisée une innovation dont on s'étonnera plus tard qu'elle n'ait

pas vu le jour vingt ans plus tôt : et voici vaincus les préjugés incompréhensibles qui s'étaient opposés jusqu'ici à cette création. Une imposante cérémonie, présidée par M. le recteur Chavan et au cours de laquelle les nouveaux professeurs ont exposé leur programme en de fort belles allocutions, a, le 22 novembre, consacré l'ouverture de la nouvelle section, ainsi que celle des études consulaires, dirigée par M. le professeur L. Morf. M. A. Deluz a envoyé une pensée émue à son prédécesseur, M. F. Guex, que la maladie tenait éloigné et pour qui ce jour eût été certainement un beau jour. Les idées justes finissent toujours par s'imposer : puisse cette assurance lui être un réconfort ! Et puisse l'œuvre des nouveaux professeurs rencontrer tout l'intérêt et tout l'appui qu'elle mérite !

Un dernier vœu encore : c'est celui que tous les futurs pasteurs qui désireront plus tard présider des commissions scolaires s'inscrivent à la nouvelle section.

E. B.

\*\*\* Le 5 novembre est décédée à Nyon, après une longue maladie et de grandes souffrances, M<sup>lle</sup> *Emma Lugrin*, institutrice émérite.

Ses trente années d'enseignement s'écoulèrent à Begnins, où elle avait su se faire apprécier de tous par son amabilité, son dévouement, son scrupuleux attachement au devoir. Malade au moment où elle prit sa retraite, elle vit sa santé décliner peu à peu, jusqu'au jour où elle fut enlevée à ses parents, à ses amis, qui jusqu'au bout l'avaient entourée de leur affection.

Au nom de la Société pédagogique vaudoise, dont M<sup>lle</sup> Lugrin fut un membre fidèle, nous exprimons à sa famille notre douloureuse sympathie.

\*\*\* Nous disions, dans notre dernière chronique, que maintes communes de notre canton savent reconnaître le dévouement de leurs instituteurs. Dès lors, des échos nous sont parvenus de manifestations semblables en d'autres lieux.

*Renens* a fêté les trente années d'enseignement, à l'école primaire du village, de M<sup>me</sup> *Monneyron-Matthey*, et *Chexbres*, les vingt-cinq ans de services dans la commune de M. *Gaillard*, instituteur.

Un modeste cadeau a été remis à ce dernier, au cours d'une cérémonie à laquelle ont pris part les autorités, le corps enseignant et les écoliers. Tous ceux qui connaissent M. A. Gaillard, tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre en seront réjouis et féliciteront ce maître consciencieux et dévoué, ce véritable pédagogue dont la haute valeur n'a d'égale que son extrême modestie.

..... Il n'est pas mauvais que les autorités et la population de nos communes manifestent ainsi publiquement leur satisfaction à l'égard de leurs maîtres d'école, sans attendre que la mort les ait couchés dans la tombe, sur le bord de laquelle, un peu tard, on prononce l'obligé panégyrique. En le faisant, elles donnent au maître un précieux encouragement, et finiront par faire comprendre à notre peuple que de si utiles serviteurs méritent d'être convenablement rétribués.

Il nous est d'autant plus agréable de signaler la petite fête de Chexbres, que M. Gaillard est un ami d'enfance, et qu'une amitié de quarante années fait que les joies, comme les peines, sont communes.

\*\*\* Des maîtres et maîtresses qu'il faudrait fêter aussi, ce sont ceux et celles qui comptent quarante ans d'enseignement. Ils sont trente cinq dans le canton, dont vingt-trois instituteurs et douze institutrices ! L'Etat, heureusement, a

songé à eux et demande au Grand Conseil l'autorisation de les mettre au bénéfice de la loi sur les pensions de retraite du 27 février 1917 dès la date de leur démission. Ils l'ont certes bien mérité.

A. R.

\*\*\* **Retraite.** Le 1<sup>er</sup> novembre dernier, au collège de l'Auberson, M<sup>me</sup> Bornand-Golaz a pris congé de ses élèves après vingt-sept années d'enseignement. La commission scolaire des Granges et M. le syndic Jaccard-Lenoir, comme représentant des autorités communales, assistaient à la cérémonie.

Plusieurs orateurs ont parlé en termes élogieux de l'activité, à l'école et en dehors de l'école, de celle qui, brevetée en 1882, enseigna d'abord à Ste-Croix avant de diriger une des classes de L'Auberson. M. Bovay, instituteur, a pris la parole au nom de ceux qui furent les collègues de M<sup>me</sup> Bornand.

Les écoliers, sous la direction de M. Bovay, ont exécuté quelques chants. Et ces chants, dans la salle d'école bien décorée, ont visiblement ému celle qui s'en allait après tant d'années passées dans l'enseignement. Pour clore cette cérémonie, un souvenir fut remis à M<sup>me</sup> Bornand, après qu'on lui eut souhaité de longues années de repos et le rétablissement complet de sa santé.

#### CHRONIQUE GENEVOISE

**U. I. P. G. — Section des Dames. — Assemblée du 24 octobre<sup>1</sup>.** —

La séance était présidée par Mlle Dupont, présidente. Trois nouveaux membres sont présentés à l'assemblée, ce sont Mlles Guyot, Papouzopoulos et Pattay.

Après quelques communications sur l'activité du comité, il est donné lecture du rapport de la déléguée à l'assemblée générale de l'« Alliance nationale des Sociétés féminines suisses ». Cet intéressant compte rendu relate la conférence du professeur Grossmann, de Zurich, sur la nécessité de répandre davantage l'instruction civique, et celle de Mme Merz, de Berne, qui préconise les associations de ménagères. Notre collègue déléguée a été charmée de l'accueil chaleureux qu'ont reçu toutes les personnes venues à Aarau pour cette assemblée, elle en a rapporté l'impression réconfortante d'une union réelle entre Confédérés.

Mlle Julliard communique quelques renseignements sur les discussions qui ont eu lieu au Grand Conseil, au sujet de l'augmentation de traitement des fonctionnaires de l'enseignement; le chef du Département de l'Instruction reconnaît la nécessité de cette augmentation; un député signale la situation précaire du corps enseignant féminin, un autre regrette qu'on ne puisse accorder dès à présent un traitement égal aux fonctionnaires des deux sexes; l'augmentation sera, en tous cas, la même pour les dames et les messieurs.

Mlle Dupont annonce que la section des messieurs de l'U. I. P. G. vient de se rattier à l'Union du personnel à traitement fixe, elle explique le but de cette alliance à laquelle, après discussion, l'assemblée décide d'adhérer également.

Mlle Muller donne connaissance de quelques statuts d'une Société d'assurance-maladie.

Mme Tissot fournit des renseignements sur la « Genevoise » et engage vivement ses collègues à s'assurer, surtout par solidarité à l'égard des femmes moins

<sup>1</sup> Parvenu à la Rédaction le 21 novembre !



privilégiées ; s'assurer alors qu'on n'a pas besoin de recourir à l'assurance, c'est de la mutualité bien comprise.

L'assemblée décide encore de donner son appui moral à la « Semaine suisse » en s'inscrivant comme membre collaborateur, puis la séance est levée.

H. B.

### CHRONIQUE NEUCHATELOISE

**Buttes.** — Mercredi 14 novembre, une cérémonie toute intime réunissait les autorités scolaire et communale, le corps enseignant et les élèves de la II<sup>e</sup> classe. C'était pour fêter la doyenne du collège, M<sup>lle</sup> Léa Debossens, qui terminait sa quarantième année d'enseignement dans la localité.

En témoignage de ses bons et loyaux services, le président de la Commission scolaire, au nom de la commune, lui fit remise d'une adresse très élogieuse et d'un joli don en espèces. Ses collègues et ses élèves lui prouvèrent leur reconnaissance et leur affection d'une façon tangible aussi. Tour à tour, le président de la Commission scolaire, M. l'inspecteur Latour et le soussigné lui ont dit toute la reconnaissance du village et du Département pour une carrière si longue, toute remplie de dévouement et de fidélité au devoir. Puisse votre santé, chère collègue, vous permettre de rester longtemps encore au milieu de vos élèves et de vos amis.

M<sup>lle</sup> Debossens avait déjà reçu en septembre, du Département de l'Instruction publique, le service en argent aux armes de la République, pour 40 ans de services. — (Communiqué par H. L. G.) J. JEANNET.

\*\*\* **Section de La Chaux-de-Fonds.** — (Extrait du rapport.) Pendant l'exercice 1916-1917, la section de La Chaux-de-Fonds a eu 6 séances de travaux, 6 séances administratives, 8 conférences. Voici les sujets présentés aux séances de travaux :

*La Genèse de l'homme*, par M. A. Monnard.

*La période glaciaire et le paléolithique*, par M. Aug. Dubois, professeur.

*Croquis alpestres*, conférence avec projections, par M. Wasserfallen, directeur.

*L'éducation intégrale*, par M. E.-P. Graber.

*La maison des Petits à l'Institut J.-J. Rousseau*, par M<sup>lle</sup> Boucherin.

*L'école et les revendications de la psychologie*. Lecture et commentaire du travail de M. Ferrière, professeur, par M. Julien Rochat.

*Examen critique des tendances de l'enseignement primaire actuel*. Introduction de M. Ed. Claparède, professeur.

La section de La Chaux-de-Fonds qui, depuis 1914, avait suspendu ses « semaines de conférences », a fait appel, en 1917, à M. Henri Moysset, secrétaire de la Société d'histoire de la Révolution de 1848, à Paris, qui exposa de façon magistrale, en six leçons, *La révolution de 1848 en Europe* et dans deux conférences sur la Pologne : *Comment un Etat se perd et comment un Etat renaît*.

Dans les séances administratives, les sujets suivants furent discutés : « Les mutations dans le corps enseignant, — La question des remplacements, — Le Rameau d'olivier, — Le brevet d'aptitudes pédagogiques, — Les questions financières : allocations de renchérissement, augmentation de traitements. Au com-

munal, la Société pédagogique a obtenu l'égalité de traitement pour toutes les institutrices, soit fr. 1600 (précédemment fr. 1500 et fr. 1600).

En juillet, un certain nombre de membres de la section firent une charmante excursion de plusieurs jours en Gruyère. La section organisa aussi de petites courses et les membres eurent ainsi l'occasion de visiter une fabrique d'obus, les emposieux de la Ronde et l'exposition de peinture.

Les séances de cinématographe pour enfants eurent lieu au nombre de quatre, soit avant les vacances de Noël, d'avril, de juillet et d'automne; elles eurent toutes beaucoup de succès.

Enfin récemment la Société pédagogique a organisé, à La Chaux-de-Fonds, une exposition des dessins originaux de l'*Arbalète* en faveur du Foyer des orphelins belges de la guerre.

La section de La Chaux-de-Fonds groupe actuellement 109 collègues.

H. L. G.

---

### CHRONIQUE JURASSIENNE

**Synode de Delémont.** — Il s'est réuni le 17 novembre à l'hôtel de ville de Delémont, sous la présidence de M. Mertenat, maître à l'école secondaire des filles. Une trentaine de membres seulement étaient présents. M. Guéniat, instituteur de Delémont, a recommandé à ses collègues de soutenir moralement et financièrement la propagande faite en faveur de la nouvelle loi d'impôt due à l'initiative populaire. Une seule opposition se fait entendre; c'est celle de M. Meyer, maître à l'école de commerce de Delémont, qui critique l'inventaire au décès.

M. Champion, instituteur à Delémont, recommande l'adoption d'une résolution approuvant les démarches du Comité central de la Société des instituteurs bernois. Ce comité a, en effet, adressé au Grand Conseil une requête demandant, pour 1918, le versement d'une indemnité de vie chère de 600 francs pour les instituteurs mariés et de 400 francs pour les célibataires.

Le comité appuie en outre la motion présentée au Grand Conseil par M. le député Mühlethaler, instituteur à Berne, motion qui demande la révision de la loi de 1909 sur les traitements du corps enseignant primaire.

Ajoutons que toutes les sections de la Société des instituteurs bernois étaient invitées à organiser pour le 17 novembre une réunion des sociétaires avec les mêmes objets à l'ordre du jour.

H. GOBAT.

\*\*\* **Ecoles normales.** — Le Conseil exécutif soumet au Grand Conseil bernois un rapport et des propositions sur le transfert à Thoun de l'école normale de Hindelbank. La nouvelle école aura trois classes. La ville de Thoun met à la disposition de l'Etat une place à bâtir de 9000 mètres carrés, dans une situation superbe au Seefeld, en face des Alpes. Elle donnera en outre une subvention de 40 000 francs; elle prend à sa charge les chemins d'accès, clôtures, égouts, conduites de gaz, d'eau et d'électricité, l'aménagement des abords du bâtiment, et assurera à perpétuité l'entretien de ces divers objets. La commune fournira gratuitement à l'école normale l'eau, le gaz et l'électricité.

Elle met un nombre suffisant d'élèves à la disposition de l'établissement

pour la création des classes d'application. Elle versera une annuité de 2000 francs comme contribution partielle aux traitements des deux institutrices de l'école d'application. La ville fournira à l'école normale une halle de gymnastique.

Le Conseil exécutif demande au Grand Conseil l'ouverture de deux crédits, l'un de 340 000 francs pour la construction de la nouvelle école normale et l'autre de 41 000 francs pour l'achat du mobilier.

D'un autre côté, le Conseil communal de Hindelbank adresse aux députés une requête pour les prier de repousser les propositions du gouvernement. Il estime que c'est injuste d'enlever à ce petit village l'établissement qu'il a abrité pendant 75 ans. Les institutrices ne manquent pas dans le canton. La création d'une école normale de jeunes filles dans une ville de garnison comme Thoune doit être déconseillée. Une réorganisation de l'école normale de Hindelbank coûterait 165 000 francs, car l'Etat possède des immeubles dans ce village, disposé lui aussi à faire, dans la limite de ses finances, un sacrifice pour le nouvel établissement.

H. GOBAT.

---

#### BIBLIOGRAPHIE

*Le pédagogue n'aime pas les enfants*, par Henri Roorda. Un vol. de 132 p., fr. 2,50. Payot et Cie, Lausanne et Paris.

Ce volume avait été rapidement épuisé dans la collection des *Cahiers vaudois*, où il a paru d'abord ; il vient de recevoir une forme nouvelle très avenante par les soins de la maison Payot. On sait le bruit fait dans les milieux enseignants par ce petit ouvrage ; trompés par son titre quelque peu agressif, beaucoup y ont vu une attaque directe, une sorte d'offense collective faite à leur corporation. Sans dissimuler quelques lacunes assez graves dans l'idéal que se fait l'auteur d'une école meilleure, l'analyse suffisamment complète et objective parue dans *l'Éducateur* du 27 octobre a, espérons-nous, remis les choses au point, en montrant en M. Roorda l'allié de ceux qui voient la valeur d'une éducation non dans la somme des choses étudiées (et, hélas ! souvent bien vite oubliées), mais dans la manière dont l'enseignement est donné, dans le libre épanouissement de l'esprit et du corps en vue d'une carrière conforme aux goûts et aux aptitudes de l'enfant. Mais son tempérament combattif le porte à commettre maintes injustices en ignorant trop souvent les réformes sérieuses apportées aux méthodes d'enseignement depuis une vingtaine d'années, et en oubliant que les parents et l'Etat ont, dans les abus qui subsistent encore, une part de responsabilité au moins égale à celle de ces malheureux pédagogues, dont il dit tant de mal.

*Un enfant de cœur*, traduit par Mlle Marie Tabarié.

La maison Jeheber, de Genève, vient de publier une neuvième édition de ce livre, illustrée de 17 dessins. Les enfants de 12 à 16 ans liront avec plaisir, peut-être même avec une certaine émotion, l'histoire de Giuseppe, de Marie mienne, de Jacques et de petite cousine. L'accent italien du héros, — embarrassant quelquefois, — met une note gaie dans cette histoire, un peu trop invraisemblable

parfois. Mais le fond en est bon : on pourrait même rapprocher « Un enfant de cœur » de « Cuore ». C'est donc dire qu'il peut être mis facilement entre les mains de jeunes enfants. Son prix, — fr. 2,50, — est modique, pour plus de 300 pages.

*Annuaire du Commerçant pour 1918*, rédigé par M. P.-E. Bonjour, prof. de sciences commerciales à Neuchâtel, sous les auspices de la Société suisse des Commerçants. — Prix relié toile fr. 2,50, cuir fr. 3,75. Delachaux & Niestlé, S. A., éditeurs, Neuchâtel.

L'excellent « Taschenkalender für Kaufleute » (l'Agenda de poche des Commerçants), publié depuis seize ans par la Société suisse des Commerçants, est très apprécié en Suisse alémanique par les hommes d'affaires en général, grâce aux articles intéressants et à tous les renseignements économiques et financiers qu'il contient.

On a souvent exprimé le vœu d'en voir publier une édition française. C'est pour déférer à ce désir que le Comité central de la Société suisse des Commerçants a passé un contrat avec la maison d'édition Delachaux & Niestlé, S. A., à Neuchâtel, pour la publication de l'*Annuaire du Commerçant*, dont la première édition sort de presse. A côté d'articles inédits, il contient la plupart des renseignements statistiques, financiers et économiques qui se trouvent dans le Taschenkalender. La rédaction en a été confiée à M. P.-E. Bonjour, professeur à l'Université et à l'École supérieure de commerce de Neuchâtel.

Tous les membres des sections romandes de la Société suisse des Commerçants, de même que les négociants, les banquiers, les professeurs et les élèves des Ecoles de commerce tiendront à se procurer cette intéressante publication.

---

## PARTIE PRATIQUE

---

### EN CLASSE

#### Pendant les après-midi d'été. (Suite.)

Je suis retourné chez l'instituteur de *Rozart* et je lui ai demandé quelques détails complémentaires sur les travaux qu'il fait exécuter, l'après-midi, aux élèves du degré supérieur fréquentant l'école bien qu'ils en soient dispensés.

— Vous m'avez parlé d'*arithmétique*. Quels exercices faites-vous ?

— J'initie mes élèves aux mystères des *amortissements*.

— Comment cela ?

— Vous n'ignorez pas que chez nous chacun emprunte au *Crédit foncier*, lequel prévoit, outre le paiement de l'intérêt, un certain amortissement. Une *annuité*, toujours la même, est versée chaque année. Or, comme le capital diminue, il en résulte que l'intérêt à payer est moindre. Par conséquent, la somme affectée à l'amortissement augmente d'année en année. Ainsi, un capital pour lequel il est prévu 1 % d'amortissement annuel (en se basant sur la première annuité) se trouve complètement éteint au bout de 40 ans. C'est ce dont peu de personnes se rendent compte. Du reste, examinez les cahiers.



Je pris l'un de ceux-ci et j'y vis une série de comptes très bien arrangés, dans le genre de celui-ci :

*Calculez le tableau d'amortissement d'une somme de fr. 10 000, empruntée le 1<sup>er</sup> janvier 1895, taux 5 %, annuité fr. 1000.*

| Années. | Capital.       | Taux. | Intérêt. | Annuité. | Amortissement. | Capital restant dû. |
|---------|----------------|-------|----------|----------|----------------|---------------------|
| 1895    | 10 000         | 5 %   | 500      | 1000     | 500            | 9 500               |
| 1896    | 9 500          | 5 %   | 475      | 1000     | 525            | 8 975               |
| 1897    | 8 975          | 5 %   | 440,75   | 1000     | 551,25         | 8 423,75            |
| 1898    | 8 423,75, etc. |       |          |          |                |                     |

Il y avait toute une suite de tableaux pareils avec un amortissement initial de  $\frac{1}{4}$  %,  $\frac{1}{2}$  %, 1 %, 2 %, etc.

— Mais, me dit l'instituteur, je leur fais faire aussi des exercices sur les intérêts composés. Je cherche à les convaincre du danger des dépenses inutiles et des bienfaits de l'économie par des problèmes dans ce genre :

*Un homme dépense fr. 2,50 par semaine pour son tabac. Quelle somme posséderait-il au bout de 20 ans s'il plaçait à la fin de chaque année cet argent à la Caisse d'épargne, intérêt 4 % ?*

— C'est en effet très captivant et surtout fort utile. Toutefois, cela doit vous donner beaucoup de travail de vérification ?

— Moins que vous ne pensez, car l'intérêt n'est compté que sur les francs. Je calcule cela à mes moments perdus et je suis récompensé de ma peine par le plaisir que mes élèves éprouvent à me communiquer leurs résultats.

(A suivre.)

LE VIEUX PRÉSIDENT.

### Chanson de Noël.

(POUR LES PETITS ENFANTS)

Paroles de TH. MONOD.

Musique de G.-ALB. HOFFMANN,  
inst. à Boveresse.

*Andantino.*



1. Chan-tons la nuit mé - mo - ra - ble Où le Fils de



Dieu, Pour la crè - che mi - sé - ra - ble Quit-ta le saint lieu.



Lui, l'a-mour et la lu - miè - re, La splendeur du Ciel, Il ap-





2.

D'autres sauront faire entendre  
Leurs chants triomphants ;  
Nous n'avons que la voix tendre  
Des petits enfants.  
Mais puisque Dieu nous envoie  
Ce rayon du Ciel,  
Nous lui disons notre joie  
De fêter Noël.

3.

Comme chantent les fauvettes  
Avec les pinsons,  
Ainsi chantent les fillettes  
Avec les garçons.  
Chaque jour faisons de même,  
Bénissant le Ciel.  
Jésus, dans un cœur qui t'aime,  
C'est toujours Noël!

### RÉDACTION-COMPOSITION

DESCRIPTION D'APRÈS DESSINS, IMAGES, GRAVURES, TABLEAUX, STATUES, ETC.<sup>1</sup>

a) *Degré moyen.*

#### 63. Une hache.

SOMMAIRE : Où se trouve le dessin que vous allez décrire. — Les parties de l'outil. — La lame, sa forme. — Le manche, ses particularités.

SUJET TRAITÉ : Dans une page du n° 48 de l'*Educateur*, on a dessiné une hache de bûcheron. Dans cet outil, j'aperçois nettement les deux parties : la lame et le manche. La partie métallique est certainement en acier ; le tranchant, assez large, a une forme légèrement arrondie, mais ses deux côtés ne sont pas absolument symétriques. L'outil se rétrécit pour former une douille aux parois épaisses dans laquelle le manche est engagé. Le manche est en bois. Le haut, qui est emmanché dans la lame, est très gros, afin que l'outil soit aussi solide que possible. A l'autre extrémité le manche a été aminci, arrondi et poli pour ne pas blesser les mains du bûcheron.

#### 64. Une scie.

SOMMAIRE : (Voir *Educateur*, page 751). Situez la gravure. — Montants et traverse. — lame, dents, poignées. — Corde. — Clavette d'arrêt. — Tension de la corde.

#### 65. Le bûcheron au travail.

SOMMAIRE : (Voir *Educateur*, page 751). Lieu du travail. — Description de l'ouvrier. — Description de ses outils, billot (plot) et hache ou scie et chevalet. — Gestes du bûcheron.

b) *Degré supérieur.*

#### 61. Le savetier et le financier.

SOMMAIRE : Rédaction d'après image illustrant une fable de La Fontaine.

<sup>1</sup> Depuis plusieurs années, des descriptions de gravures, d'images, de petits tableaux sont données comme sujets de composition française dans les examens des écoles primaires du canton de Genève. (Voir *Educateur* 1914, page 587 ; idem 1915, page 570 ; idem 1916, page 554 ; idem 1917, pages 618 et 619.)

SUJET TRAITÉ : L'image représente le savetier qui rapporte au financier les cent écus qu'il avait reçus, et on a écrit au bas du tableau :

Rendez-moi, lui dit-il, mes chansons et mon somme  
Et reprenez vos cent écus.

Le financier est assis sur un beau fauteuil, devant une table où il compte de l'argent. Il porte une riche perruque suivant la coutume du temps et a mis une superbe robe de chambre avec des manchettes de dentelle. Tout autour de lui sont des sacs d'argent et des meubles luxueux. Il se retourne d'un air surpris vers le savetier. Celui-ci est simplement vêtu ; il a les manches relevées et son marteau est passé dans la ceinture de son tablier. Il tient son chapeau de la main gauche ; de la droite, il tend la bourse pleine au financier et l'on voit bien qu'il le supplie de la reprendre. — (*Devoir d'élève.*)

**62. La photographie de papa (de maman, d'un parent ou d'un ami).**

SOMMAIRE : Observez avec soin, puis décrivez, aussi exactement que possible, une photographie que vous avez sous les yeux.

**63. Le tableau de Pestalozzi.**

SOMMAIRE : Observez très attentivement le tableau de Pestalozzi (ou tout autre tableau qui décore votre classe — ou qui illustre un de vos manuels) et faites-en la description.

**64. L'Angélus.**

SOMMAIRE : Placer devant les élèves le tableau célèbre l'Angélus de Millet : leur demander de l'observer attentivement et d'en faire la description.

SUJET TRAITÉ : Tout le monde connaît l'Angélus, le célèbre tableau de Millet. Cette œuvre superbe a bien des fois attiré mon attention. Toute petite, je n'y voyais guère qu'un homme, une femme et deux gros sacs sur une brouette. A mesure que je grandissais, je remarquais de nouveaux détails, qui me faisaient apprécier toujours davantage cette délicieuse scène champêtre. Et maintenant je vais essayer de la décrire telle que je la vois.

Au premier plan, deux paysans, le mari et la femme sans doute, se détachent fortement sur la campagne environnante. Très grands, jeunes et forts, proprement vêtus d'habits aux couleurs vives et chaussés de gros sabots de bois, ils sont vraiment beaux dans leur simplicité. Tout ce qui les entoure, la grande bêche plantée en terre, le panier à moitié rempli et la brouette pesamment chargée de la récolte de pommes de terre, nous montre le travail, le dur et sain travail des champs et aussi sa riche récompense. En arrière, la plaine s'étend jusqu'au village que l'on devine dans le lointain et dont je ne vois qu'une ferme et le clocher de sa modeste église.

C'est le soir d'une belle journée d'automne. Le soleil vient de se coucher et le ciel est encore inondé de ses feux. Les nuages, la terre même et tout ce qu'elle porte semblent s'illuminer. Dans ce calme et dans cette lumière, les sons argentins de l'angélus s'envolent tout à coup du petit clocher. Et dans leur champ, l'homme et la femme abandonnent un instant leur labeur. Debout, la tête légèrement inclinée, les mains jointes dans une attitude de profond recueillement, ils remercient le Créateur. Scène touchante et forte qui symbolise d'une façon admirable la prière et le travail. — (*Travail d'élève.*)

### 65. Le « Moïse » de Michel-Ange.

SUJET TRAITÉ : La statue de Moïse, qui est l'œuvre la plus éclatante de Michel-Ange, est à Rome, dans l'église de Saint-Pierre-ès-Liens. Elle décore le tombeau du pape Jules II.

Cette statue atteint une perfection souveraine. C'est une apparition surnaturelle et sauvage. Païenne ? Chrétienne ? On ne sait. Demi-bête, demi-dieu. Deux cornes percent son crâne étroit. Une barbe de fleuve descend de sa face et tombe jusqu'à ses genoux, comme une végétation parasite qui a envahi un grand arbre. Il semble calme ; mais dans sa mâchoire terrible, aux dents serrées et dont la lèvre inférieure avance, il y a une colère qui brise et qui broie, une force implacable, meurtrière. Un tumulte de rage et de mépris gronde dans le silence de cet être orgueilleux, au vaste torse, aux bras gonflés, aux belles et fortes mains, la jambe gauche repliée, prêt à se lever, prêt à frapper. Le costume est barbare. Aucune œuvre de Michel-Ange n'est aussi achevée. On sent qu'il avait vécu plus de trente ans avec elle, sans se décider à s'en séparer jamais. Il pouvait se contempler en elle, comme en un miroir magnifique qui lui renvoyait l'image divinisée de son âme. Car le Moïse n'est pas seulement son expression artistique la plus parfaite : le génie de Michel-Ange y a sa plus haute expression morale. Nulle part, comme ici, il n'a réalisé le grandiose équilibre d'une âme furieuse que maîtrise une volonté de fer. Partout ailleurs, la passion est déchainée, l'être lui est livré. Ici les éléments sauvages sont suspendus, prêts à fondre. C'est une nuée d'orage chargée d'éclairs. — ROMAIN ROLLAND.

## L'ENSEIGNEMENT EXPÉRIMENTAL DE L'AGRICULTURE A L'ÉCOLE PRIMAIRE (Suite) <sup>1</sup>.

### Le fromage.

*Coagulation du lait.* — a) Observer la coagulation lente qui se produit naturellement quand le lait est abandonné au contact de l'air ; noter, à mesure que la matière grasse se rassemble à la surface, que l'acidité du lait devient de plus en plus grande (le constater avec le tournesol). Cette acidité est due à l'action d'un microbe — le ferment lactique — qui transforme la lactose en acide lactique. Cet acide a pour effet de précipiter la caséine.

b) Constater que tout autre acide (chlorhydrique, sulfurique, acétique...) produit aussi la coagulation, et que le caillé obtenu par les acides est dur, de goût peu agréable et de conservation difficile.

c) Coaguler du lait par la présure et constater qu'on obtient ainsi un caillé propre à la fabrication des fromages.

d) *Préparation de la présure.* — La présure est un ferment soluble qui existe dans la muqueuse de l'estomac des jeunes ruminants astreints au régime du lait. La préparer de la façon suivante :

Prendre une caillette de jeune veau, et, après l'avoir vidée, lavée et séchée, en couper — de 70 à 80 grammes — en petits fragments, et les faire macérer dans

<sup>1</sup> Voir l'*Educateur*, Nos 4, 12, 14, 16, 18, 20, 28, 30, 38, 42 et 46.

un litre d'eau, à 30°-35°, additionnée de 50 grammes de sel et de 40 grammes d'acide borique (pour empêcher la putréfaction de se produire). Au bout de cinq à six jours, ajouter encore 50 grammes de sel et filtrer.

Constater que cette présure peut coaguler, en trois quarts d'heure environ, à la température de 35°, 10 000 fois son volume de lait.

e) *Préparation du caillé.* — Exp. Chauffer du lait à 35° environ, y mettre une quantité convenable de présure, et bien mêler : la coagulation se produit au bout de quelques minutes. Mettre le caillé dans une passoire : le caillé se réduit au tiers environ de son volume primitif, à mesure que le petit lait s'en sépare.

C'est par ce procédé qu'on fabrique, dans toutes les fermes, le « fromage blanc », qu'on mange frais, ou qu'on sale pour le consommer, après l'avoir abandonné à l'air libre pendant quelques jours pour le faire sécher.

f) *Fabrication des fromages de conserve* (Brie, Camembert, Vacherin, Gruyère, Roquefort). — Visiter diverses fromageries, examiner les appareils et suivre les diverses phases de la fabrication.

La plupart des fromages subissent, pendant un temps plus ou moins long, une série de traitements qui modifient la caséine et lui communiquent des qualités spéciales. Cette « maturation » est due, en grande partie, à l'action de microbes ou de moisissures. (Observer les moisissures de certains fromages.)

g) *Utilisation des déchets.* — Le petit lait des fromageries est utilisé pour l'alimentation des veaux et des porcs.

Quant au lait écrémé des beurrieres, il a de nombreux usages : alimentation du bétail et préparation des fromages maigres ; il fournit la matière première d'une industrie qui se développe tous les jours, celle de la caséine.

h) *Préparation industrielle de la caséine.* — Le lait est coagulé par l'action d'un acide (sulfurique, acétique...). Le précipité est lavé, séché, et transformé par broyage en une sorte de farine qui a divers usages : comprimée, elle sert à faire une matière plastique qui permet d'imiter l'ivoire, la corne, le celluloïd ; la caséine est également utilisée dans la fabrication du papier et la préparation de produits alimentaires pour l'homme ou les animaux ; mélangée à la chaux, elle est employée en peinture.

(À suivre.)

P. CHAUVET.

## CIVISME. (Lecture puis rédaction.)

### Le service militaire.

Il y a deux façons de considérer le service militaire : c'est l'exercice d'un métier ou l'accomplissement d'un devoir. La première de ces conceptions convient particulièrement aux sociétés soumises à un gouvernement monarchique. Les peuples libres ont adopté la seconde.

Aux premiers âges de la Grèce et de Rome, les combattants, en cas de guerre, comprenaient tous les citoyens, car tous avaient un égal intérêt au maintien de l'intégrité et de la prospérité de la patrie. Toutefois, à cette époque, les fonctions militaires cessaient lorsque l'ère des combats était finie. Les modifications apportées dans les institutions amenèrent des changements profonds dans l'organisation et la composition des armées. Au moyen âge, l'armée se composait des seigneurs



féodaux et de leurs hommes d'armes, venus à l'appel du roi pour un temps assez court, après lequel ils se séparaient pour retourner dans leurs châteaux. L'institution de l'armée permanente permit de perfectionner l'art de la guerre, et cette armée fut très vite supérieure à l'armée féodale.

Enfin, grâce au souffle d'enthousiasme qui se répandit partout en Europe après la Révolution française, le sentiment du peuple vis-à-vis du service militaire changea complètement. L'on en revint à la tradition de la Grèce et de Rome et l'armée devint nationale. Elle tira sa raison d'être de son rôle même, qui n'était autre que la défense du sol de la patrie et de ses libres institutions. Le service militaire ne fut donc plus une corvée humiliante, mais un devoir que tout citoyen doit remplir envers la patrie.

Jusqu'à maintenant, la sécurité d'une nation n'est, en effet, assurée qu'autant qu'elle dispose de moyens puissants de défense. Le souci constant du citoyen qui aime son pays doit donc être de développer sa force de résistance. Le premier élément de cette force est une jeunesse bien exercée au maniement des armes ; mais l'union de tous les citoyens dans le désir de servir la patrie est un élément plus important encore. Un homme au cœur ferme et résolu, pénétré du sentiment du devoir, en vaut cent qu'on fait marcher malgré eux.

Il suit de là que le service militaire ne peut être qu'universel et obligatoire pour tous les citoyens en état de porter les armes ; tout le monde doit *l'impôt du sang*.

Cette conception du service militaire est la plus juste, puisqu'il s'agit de sauvegarder le patrimoine commun et de défendre le sol natal contre toute agression extérieure. Faire son service militaire doit être considéré comme un honneur, car la loi, frappant d'indignité certains condamnés, ne les admet pas à servir sous le drapeau.

L'honnête homme accepte avec joie le devoir militaire. Il se soumet aux exigences de la discipline, qui lui assure un caractère mieux trempé et un corps plus vigoureux. En temps de guerre, il sait s'élever à la hauteur des circonstances et sent son courage croître avec le danger, persuadé que des efforts de tous résulte le salut commun.

La Suisse met tout son espoir dans son armée, qu'elle aime parce qu'elle est sa propre essence et pour laquelle elle consent de lourds sacrifices.

*Résumé pouvant servir de modèle de rédaction :*

Le soldat faisait autrefois métier de se battre et était payé pour cela, tandis qu'aujourd'hui le service militaire est un devoir noble entre tous, car il a pour but la défense de la patrie.

Nous devons remplir ce devoir avec joie et fierté et ne rien faire pour nous y soustraire. Le soldat doit être discipliné, confiant et courageux, car la confiance et le courage sont les deux vertus militaires par excellence, celles qui assurent aux armées la victoire, au pays le salut.

*Pensées :*

C'est la valeur et non pas le nombre qui rend invincible. (FÉNELON.)

Passant, va dire à Sparte que nous sommes morts ici pour obéir à ses lois.  
(*Inscription des Thermopyles.*)



## LE DESSIN A L'ÉCOLE PRIMAIRE

### Le bois.

Les exercices de cette planche s'adressent aussi bien aux élèves du degré intermédiaire qu'à ceux du degré inférieur.

La fig. 1 est une indication pour un dessin libre ou de mémoire. Une promenade dans la forêt. L'abattage des arbres; on scie les troncs, les branches pour en faire des bûches. — Dessiner un stère ou un moule (application du carré) et laisser à chaque élève la liberté d'achever le dessin des bûches. Faire remarquer que celles-ci ne sont pas toutes de même grosseur. Teinter avec les crayons de couleurs.

*Les outils.* — Présenter une scie aux élèves; en faire chercher les proportions à vue d'œil et, au degré intermédiaire, faire vérifier ces proportions au moyen du crayon tenu à bout de bras.

Les proportions sont en général de 1 sur 2. — 1° Tracer le rectangle très légèrement; 2° placer le sommier (traverse), moitié de la hauteur; 3° indiquer la largeur des montants et du sommier; 4° la largeur de la lame; 5° la corde; 6° la clavette d'arrêt; 7° faire les détails: tension de la corde, courbures des montants et poignées; 8° teinter avec le pinceau ou les crayons.

*La hache.* — Rechercher les proportions entre la hache et le manche. Afin de simplifier le plus possible les constructions, on pourra faire commencer le dessin par une ligne verticale coupée à peu près à l'extrémité supérieure par une ligne horizontale et formant un angle droit, voir fig. 4.

Les deux côtés de la hache ne sont pas absolument symétriques; la partie de la lame placée au-dessous de la ligne doit être plus grande que celle qui est au-dessus. Remarquer aussi très attentivement les détails du manche. La longueur de ce dernier peut varier beaucoup, ce qui changera les proportions du dessin.

*La cheminée.* — 1° Tracer un rectangle de 3 sur 4; 2° diviser la largeur totale en 8 parties pour avoir l'épaisseur des jambages et du linteau; 3° dessiner la tablette et les ornements.

Ce dessin peut aussi être traité librement par tous les élèves en dehors de la classe. Il va sans dire que dans cet exercice la couleur jouera un rôle prépondérant, surtout dans le joyeux feu que chacun voudra rendre avec le plus de réalisme possible.

Les fig. 6, 7 et 8 ne sont pas des modèles à copier, mais des indications propres à éveiller chez nos élèves le désir de dessiner les nombreuses scènes qu'ils ont si souvent l'occasion de voir actuellement.

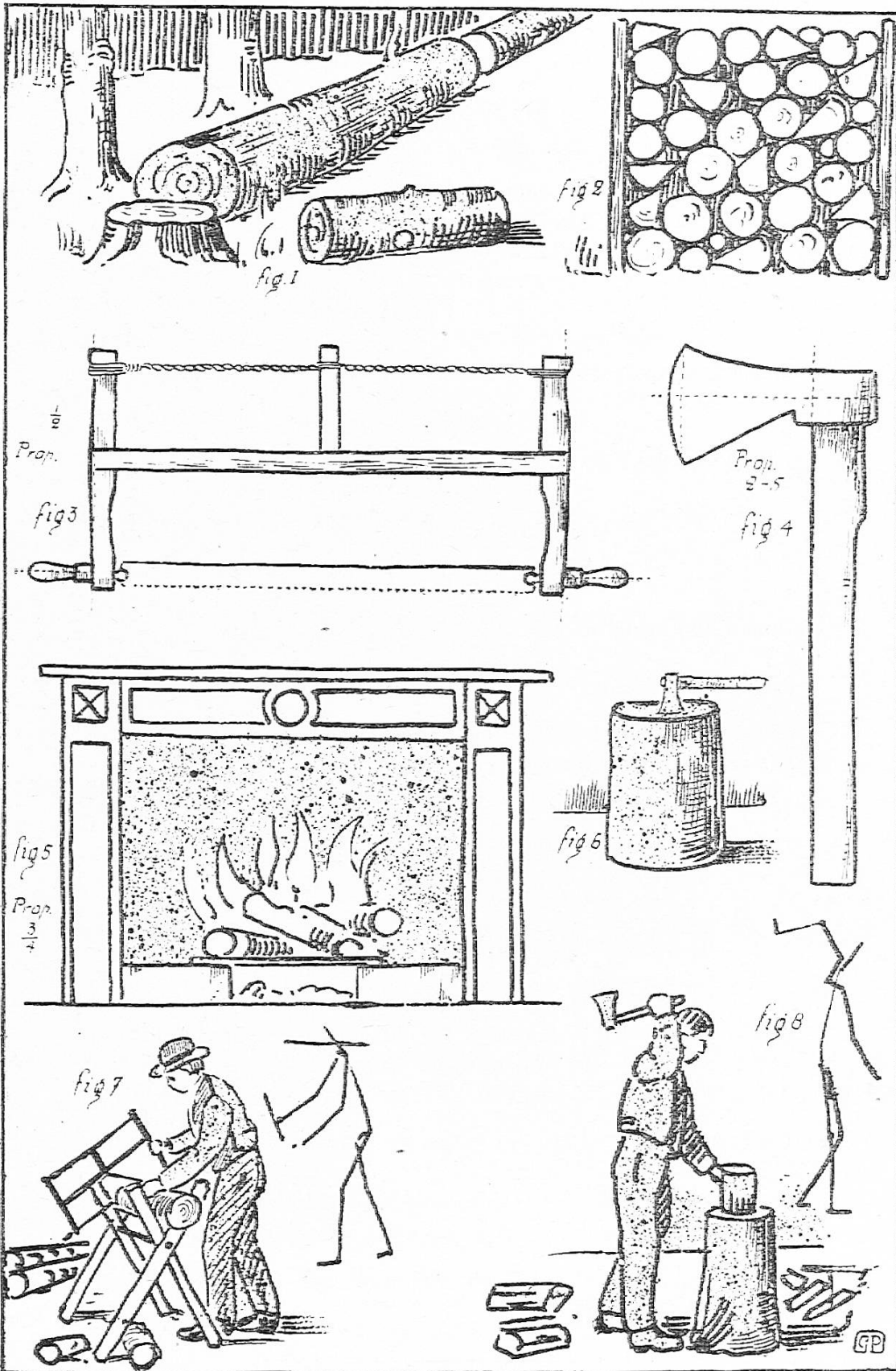
G. PAYER.

## ARITHMÉTIQUE

### Solution du problème pour les maîtres

proposé dans *l'Éducateur* du 6 octobre 1917.

Le volume des médailles apportées par la pie devra évidemment être égal au volume d'un tronc de cône, dont les bases mesurent respectivement 216 mm. et 288 mm. de diamètre et dont la hauteur est à déterminer.



Construisons le cône dans lequel le tronc de cône, formant volume d'eau, est pris. La distance  $d$  du fond de l'eau au sommet du cône sera donnée par la proportion :

$$\frac{d}{54} = \frac{72 + d}{108} \text{ d'où } d = 72 \text{ mm.}$$

Quand la pie aura mis ses médailles dans l'eau, la distance  $d'$  de la surface de l'eau au sommet du cône sera donnée par la proportion suivante, qui résulte immédiatement de la considération de triangles semblables :

$$\frac{d'}{144} = \frac{72 + 72}{108} \text{ d'où } d' = 192 \text{ mm.}$$

La distance  $x$ , hauteur du tronc de cône à déterminer sera alors égale à

$$192 - (72 + 72) = 48 \text{ mm.}$$

Les médailles devront avoir un volume égal à

$$\begin{aligned} V &= \frac{\pi H}{3} (R^2 + r^2 + Rr) = \frac{\pi \cdot 48}{3} (144^2 + 100^2 + 144 \cdot 108) \\ &= \pi \times 767232 \text{ mm}^3. \end{aligned}$$

Le volume d'une médaille vaut :

$$V = \pi R^2 H = \pi \cdot 24^2 \cdot 3 = \pi 1728 \text{ mm.}^3$$

Le nombre des médailles sera de  $767\ 232 : 1728 = 444$ .

*Réponse* : La pie devra prendre 444 médailles.

CH. HASLER, Bienne.

MM. Maurice Reymond, à Chevilly; F. Péneveyre, à Savuit (Lutry); A. Goy, à Leysin, et G. Bunzli, à Saint-Blaise, nous ont aussi adressé des réponses.

### Problèmes pour les maîtres

(à proposer aussi aux élèves avancés).

1. — Quelle heure est-il ? demande un élève à un camarade qui a une montre. L'autre lui répondit : « Tu trouveras toi-même si tu sais qu'il reste encore à s'écouler de la journée les  $\frac{5}{8}$  de ce qui s'est écoulé. »

2. — Un revendeur a acheté des œufs, les uns à fr. 3,60 la douzaine, les autres à fr. 3,80 et les derniers à fr. 4,25.

Il forme, en prenant des uns et des autres, des douzaines qui lui reviennent alors à fr. 3,95. Quelle est la composition de chaque douzaine ? M. à L.

Adresser les réponses, avant le 10 décembre, au rédacteur de la Partie pratique.



# ÉDITION J.-H. JEHEBER, GENÈVE

28, RUE DU MARCHÉ, 28

## Nouveautés

- LE BIEN SUPRÊME** par R. W. Trine (auteur de « A l'Union de l'Infini ») broché . . . . . Fr. 2 50
- LE CORPS ET L'ESPRIT** ou comment établir l'harmonie entre eux, par O. S. Marden, broché . . . . . Fr. 3 —
- LA JOIE DE VIVRE**, par O. S. Marden, 2<sup>me</sup> édition. . . . . Fr. 4 —  
relié toile . . . . . Fr. 5 50
- LÉON TOLSTOI**, *Journal intime* des 15 dernières années de sa vie 1895-1910, avec nombreuses notes rédigées par son ami et biographe Paul Birukoff. Premier volume 1895-1899. Portrait gravé sur bois de F. Masereel. . . . . Fr. 4 —
- LE SECRET D'UNE VIE HEUREUSE**, par H. W. S. 5<sup>me</sup> édition revue, broché fr. 2.50; cartonné . . . . . Fr. 3 25
- 
- EL-DORADO**, par D. Alcock, 3<sup>me</sup> édition, illustré, broché . . . . . Fr. 2 50  
reliure toile anglaise . . . . . Fr. 3 50
- JACQUES SUR LE FRONT**, par M. Marti, 2<sup>me</sup> mille, illust. Fr. 2 50  
reliure toile rouge dorée . . . . . Fr. 4 —
- LES FEMMES DE LA GRANDE GUERRE**, 3<sup>me</sup> mille, par Yvonne Pitrois . . . . . Fr. 4 —
- UN ENFANT DE CŒUR** par M. Tabarié, 9<sup>me</sup> édition illust. Fr. 2 50  
reliure toile rouge dorée . . . . . Fr. 4 —

## Almanach pour Tous 1918

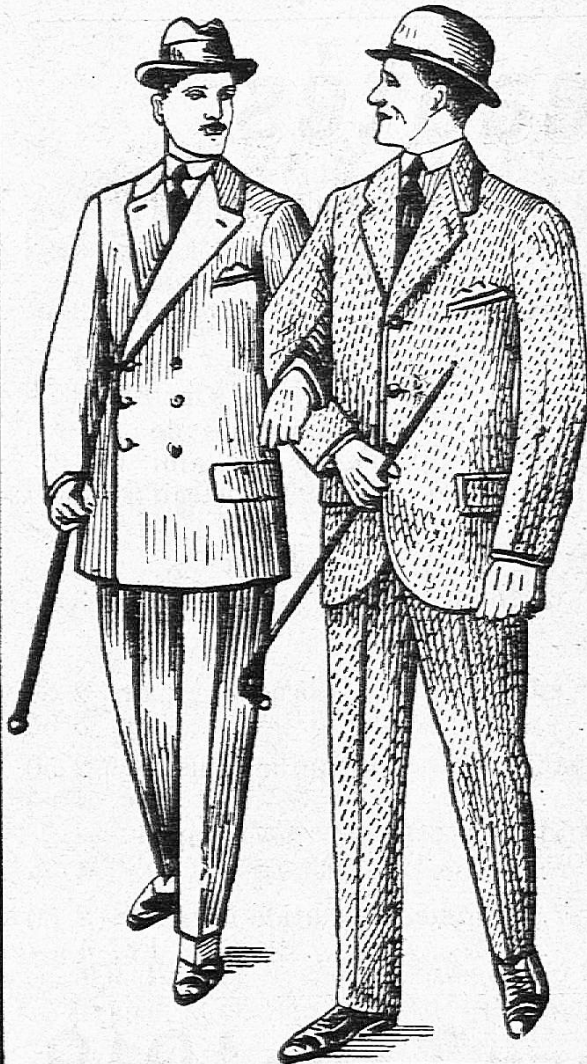
Contenu :

**UN BRAVE HOMME**, par Benjamin Vallotton. — **L'AMÉRIQUE INDUSTRIELLE**, par Jules Huret. — **LA BONNE NOUVELLE**, par René Bazin. — **LA ROBE D'ÉTOILES**, par Jean Rameau. — **QUELQUES HEURES DANS LE CIEL**, par l'Abbé Th. Moreux. — **LA RELIGION UNIVERSELLE**, par R. W. Trine. — **L'ALCHIMIE DE LA JOIE**, par O. S. Marden. — **UNE MÈRE**, par Virgile Rossel. — **DÉ LA MAUVAISE HUMEUR ET DE SA GUÉRISON**, par O. Funcke. — **COMPLICE**, par André Lichtenberger. — **LE MIRACLE DU CHAUD ET DU FROID**, par Henri Bordeaux. — **LA PAUVRESSE**, par Math. Marti. — **L'AGENDA DU PLAISIR**, par O. S. Marden, etc.

**LE VRAI ALMANACH DE LA FAMILLE**

Prix : 60 cent. ; contre remboursement 75 cent.

# Maier & Chapuis



# MAISON MODÈLE

Rue et Place du Pont, Lausanne

# VETEMENTS

Façon moderne, sur mesure et confectionnés, pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.

# PARDESSUS

et

# Manteaux de Pluie

# CHEMISERIE

et

Sous-Vêtements

Cravates

Bretelles

**10** %  
 au comptant  
 aux instituteurs  
 de la S.P.V.



Ustensiles  
de cuisine  
et de ménage

# FRANCILLON & C<sup>ie</sup>

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT

LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET

FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Brosserie, nattes et cordages.

Coutellerie fine et ordinaire.

OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5 % aux membres de S. P. R.



**Mobilier scolaire hygiénique**

BREVETÉ

**Jules Rappa**

Ancienne maison A. Mauchain

**Genève**



**Médaille d'or, Paris 1889**

**Médaille d'or, Genève 1896**

**Médaille d'or, Paris 1900**

**TOUT**

ce qui a rapport  
ou concerne la

**MUSIQUE**

les

**Instruments et leurs Accessoires**

en tous genres

**HARMONIUMS**

et

**PIANOS**

droits et à  
queue

 TRÈS GRAND CHOIX ET  
POUR TOUTES LES BOURSES

chez

**FŒTISCH FRÈRES**  
S. A.

à Lausanne, Vevey et Neuchâtel

LIBRAIRIE  
THÉÂTRALE

Prix spéciaux pour  
Instituteurs, Pensionnats  
et Prof. de Musique.

LIBRAIRIE  
MUSICALE





# L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR · ET · ÉCOLE · RÉUNIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

*Rédacteur en Chef:*

**ERNEST BRIOD**

La Paisible, Cour, Lausanne.

*Rédacteur de la partie pratique:*

**JULIEN MAGNIN**

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

*Gérant: Abonnements et Annonces*

**JULES CORDEY**

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.

Editeur responsable,

Compte de chèques postaux N° II, 125.

## COMITÉ DE RÉDACTION:

VAUD: L. Grobéty, instituteur, Vaulion.

JURA BERNOIS: H. Gobat, inspecteur scolaire, Délémont.

GENÈVE: W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL: H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT: Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50

PRIX DES ANNONCES: 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces:

**LIBRAIRIE PAYOT & C<sup>ie</sup>, LAUSANNE**



AVIS IMPORTANT

Tout ce qui concerne les changements d'adresses, les abonnements et les annonces.

— 2 —

# Les machines à coudre SINGER

*constituent en tout temps un nouveau modèle,*

*Une Machine  
à Coudre*  
**Singer**  
*Constitue  
un*  
**CADEAU**  
*Fin d'Année*  
*Utile & Agréable*

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement.

## COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre LAUSANNE Casino-Théâtre

*Direction pour la Suisse :*

Rue Michel Roset, 2, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue Centrale, 22.

Ch.-d.-Fonds, Place Neuve.

Delémont, r. de la Préfecture, 9.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison Orsat frères.

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 11.

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.



# LA REVUE

(de Lausanne)

Journal national suisse.

Paraît tous les jours vers midi

et parvient le même jour dans la plupart des localités du canton.

**LA REVUE** est indispensable aux personnes qui veulent suivre le mouvement politique et économique du pays, fédéral et cantonal.

1 an, **10 fr.** (au lieu de **13 fr.**) pour les instituteurs et institutrices primaires du canton.

On s'abonne par versement au compte de chèques II 76 ou par carte postale à l'Administration de **La Revue**, à Lausanne.

**ENVOI GRATUIT** dès ce jour à tout **NOUVEL ABONNÉ**  
pour l'année 1918 entière.

P 14547 L



## Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

**Service principal.**

Bien que la Société accorde sans surprime aux assurés la garantie des risques de guerre, ceux-ci ne sont pas tenus de faire des contributions supplémentaires.

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Police universelle.

**La Société accorde pour les années 1917 et 1918 les mêmes dividendes que pour les 5 années précédentes.**

Par suite du contrat passé avec la Société pédagogique de la Suisse Romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

S'adresser à **MM. J. Schachtelin**, Agent général, Grand-Chêne 11, Lausanne.



## Vacances de Noël

Quel instituteur prendrait en pension un jeune homme sourd-muet pour les prochaines vacances de Noël (15 jours) ? S'adresser : Institution des Sourds-muets, 66 Montbrillant, Genève.

---

## ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.



Librairie PAYOT & C<sup>ie</sup>, Lausanne

## POUR LE LIVRE

---

Il fut un temps — avant la guerre — où l'on déclarait volontiers, sans doute pour avoir l'air affairé et bien en place, que l'on n'avait pas le temps de lire... Mais, maintenant, avec les restrictions de toutes sortes, et surtout les longues soirées d'hiver, où l'on ne pourra pas sortir comme autrefois, il serait bien mal avisé et par trop original, celui qui ne lirait pas.

D'ailleurs, en un temps où toutes les questions changent d'aspect, où de nouveaux et angoissants problèmes surgissent tous les jours, il faut bien se tenir au courant et apprendre les diverses solutions proposées aux graves interrogations de l'heure présente.

Qu'est-ce qui répondra à cette double et pressente nécessité ? Ce ne sont pas les articles de journaux trop hâtivement rédigés souvent et qui ne vont pas au fond des choses. C'est le livre, le livre où jeunes et vieux, hommes et femmes peuvent faire ample provision de consolation, d'énergie, de résolution, de connaissance et de joie. Le livre satisfait à tous les besoins ; il distrait, il instruit ; il ranime les souvenirs enchantés et réveille l'espoir d'un bel avenir ; il fait oublier les horreurs du temps présent, et à d'autres heures, il exalte l'idéal de justice qu'une humanité nouvelle a conçue dans le sang et les larmes... Et l'on songe — devant ces innombrables bienfaits du livre — à ces pages inspirées où Anatole France invoque avec émotion les saintes petites lettres de plomb qui ont porté à travers le monde le désir de connaître et d'aimer.

Mais que doit-on lire ? Quel fil conducteur adopter à travers les nombreuses publications ? — Le chercheur trouvera dans le **Catalogue d'Etrennes de la Librairie Payot**, une ample moisson de livres sur tous sujets, sans oublier les ouvrages de nos auteurs nationaux, et il pourra aisément faire son choix, soit pour lui-même, soit pour les cadeaux qu'il va avoir à faire.